



## **L'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE : l'évènement annuel incontournable pour les Services Vétérinaires de tous les continents**

**10/10/2011** L'Assemblée mondiale des Délégués est l'organe suprême de l'OIE rassemblant les Délégués nationaux de tous les pays membres en tant que représentants officiels nommés par leurs gouvernements auprès de notre organisation. Lorsqu'elle se réunit annuellement en Session générale à Paris, siège de l'OIE, l'Assemblée agit tel un Parlement mondial adoptant des normes et résolutions notamment en matière de politiques et méthodes de lutte contre les principales maladies animales.

Seul l'engagement de chacun des Délégués assure la continuité du processus normatif de l'OIE, lui permettant ainsi de concrétiser son action mondiale.

Plus de 600 participants représentant plus de 150 Pays Membres de l'OIE et plus de 50 organisations intergouvernementales, régionales et nationales ont participé en Mai 2011 aux travaux de la 79e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués, avec également la présence remarquable de personnalités de haut niveau dont le Président de la République du Paraguay et de nombreux ministres.

Cette Assemblée a été aussi un moment fort dans le cadre des célébrations du 250ème anniversaire de la profession vétérinaire.

Elle a également comme chaque année élaboré, révisé et mis à jour les normes internationales en matière de santé animale, de sécurité sanitaire des aliments et de bien-être animal démontrant, une nouvelle fois, l'importance que tous les Membres de l'OIE accordent à la volonté de développer tous ensemble de nouveaux mécanismes et dispositifs de prévention et de contrôle des maladies animales, y compris celles transmissibles à l'homme, aux niveaux national, régional et mondial.

La 79ème Session a également été un évènement historique car l'Assemblée mondiale des Délégués a reconnu officiellement à l'unanimité que la totalité des 198 pays du monde abritant des populations animales sensibles à la peste bovine sont à présent certifiés indemnes par l'OIE de cette terrible maladie qui a tristement marqué l'humanité pendant des siècles. Cette reconnaissance a ainsi permis la déclaration solennelle de l'éradication de la peste bovine dans le monde. Première maladie animale à avoir été éradiquée par l'Homme, il s'agit d'une avancée majeure, non seulement pour la science, mais aussi pour les politiques de coopération entre les organisations internationales comme l'OIE et la FAO et avec la communauté internationale dans son ensemble. Il s'agit d'un succès majeur historique pour les services vétérinaires du monde entier et pour la profession vétérinaire tout entière, dont nous pouvons tous être fiers.

L'aboutissement heureux de l'éradication de la peste bovine prouve que la mise en œuvre des programmes de lutte contre les maladies animales ne peut se faire avec succès que si tous les pays s'engagent résolument à la fois aux plans scientifique, technique, politique et économique. C'est sur cette voie que l'Assemblée des Délégués a demandé à l'OIE de s'engager en travaillant à la préparation de nouvelles stratégies qui permettront de faire

progresser le contrôle mondial, dans les années à venir, d'autres pathologies majeures comme la fièvre aphteuse, la rage ou la peste des petits ruminants.

Dans cet esprit, l'Assemblée a adopté par vote un nouvel article du chapitre du Code sanitaire pour les animaux terrestres sur la fièvre aphteuse, prévoyant que l'OIE puisse endosser les programmes nationaux de contrôle de la maladie qui lui seraient soumis par les pays qui le souhaitent. Ainsi, les Délégués ont convenu qu'une stratégie mondiale pour le contrôle de la fièvre aphteuse doit être élaborée par l'OIE en collaboration avec la FAO pour être présentée lors de la prochaine Conférence mondiale sur le contrôle de la fièvre aphteuse que les deux organisations coorganiseront, avec le Gouvernement thaïlandais, à Bangkok en juin 2012. C'est un travail ambitieux dans lequel je compte m'investir personnellement afin de convaincre les bailleurs de fonds et les représentants des gouvernements qu'il est prioritaire d'investir dans la lutte contre cette maladie majeure du bétail, dans le cadre du concept de Bien Public Mondial appliqué à cette activité.

Engagée par ailleurs dans le débat sur la sécurité alimentaire mondiale, l'Assemblée s'est une nouvelle fois penchée sur le défi de la réduction des pertes considérables en productions animales liées aux pathologies animales afin d'améliorer l'accès des populations mondiales aux protéines animales nobles contenues dans le lait, les œufs ou la viande. Réduire l'incidence de ces pathologies sera considéré comme une priorité pour faire face à la croissance continue de la demande mondiale en denrées alimentaires. Pour ce faire il convient de s'assurer que les pays disposent de Services vétérinaires de qualité, capables de faire appliquer des législations sanitaires mises à jour en fonction des nouveaux risques liés à la globalisation et aux changements climatiques, en collaboration notamment avec les éleveurs. Les normes de l'OIE relatives à la qualité et à l'efficacité des Services vétérinaires ainsi que la 'Procédure PVS', pour l'évaluation des Services vétérinaires, sont des outils très pertinents pour contribuer à atteindre cet objectif.

L'OIE est en première ligne pour faire entendre sa voix dans les fora décisionnels internationaux appropriés pour que la nécessité d'une bonne gouvernance en matière de santé animale et le besoin de renforcer les réseaux internationaux et régionaux dans ce domaine soient pris en compte, permettant ainsi une contribution majeure à la sécurité alimentaire mondiale et à la qualité sanitaire des aliments.

A la demande de l'Assemblée des Délégués, l'OIE accroîtra davantage son soutien aux politiques de santé et de bien-être animal et aussi aux Services vétérinaires dans le monde pour promouvoir une sécurité alimentaire et une sécurité sanitaire des aliments durables, grâce à des politiques sanitaires favorables à la santé et au bien-être animal et à la santé publique, dans le respect de l'environnement et de la biodiversité.

**Bernard Vallat**